

Communiqué

Sécurisation et entretien du patrimoine arboré et forestier : la Ville plante plus qu'elle ne coupe

Le dépérissement de certains arbres et l'entretien des forêts conduisent le Service des parcs et domaines à procéder aux coupes d'arbres urbains et forestiers. Elles auront lieu entre octobre 2020 et mars 2021. En compensation, la plantation de plus de 800 arbres est prévue dans la saison à venir.

Ces coupes découlent des contrôles effectués durant l'année et qui ont permis d'identifier les sujets malades, blessés ou potentiellement dangereux. En forêt, elles visent également à régénérer et à éclaircir les peuplements, favorisant la croissance des arbres et le renforcement de la biodiversité.

Cette année, pour la saison à venir, elles concernent 220 arbres le long des avenues, dans les parcs et espaces publics. 4500 m³ de bois seront prélevés dans les forêts de Vernand et du Jorat et 500 m³ dans les forêts urbaines. Ces travaux s'inscrivent dans une gestion rigoureuse et durable de l'arborisation lausannoise. La gestion de la forêt et celle des arbres en ville diffèrent. Pour ce qui est des arbres forestiers, leur croissance et leur renouvellement naturel compensent largement les coupes effectuées. A noter que le bois prélevé est valorisé comme matériau de construction durable ou comme énergie renouvelable. Tous les arbres coupés le long des avenues, dans les parcs et espaces publics sont largement compensés par de nouvelles plantations. Pour rappel, en 2019 la Ville a planté trois fois plus d'arbres qu'elle en a coupés. Durant la saison à venir, elle planifie la plantation de plus de 800 arbres.

De manière générale, le changement climatique impacte l'arborisation urbaine et les espèces forestières. Si les chiffres diminuent pour ce qui est des coupes, les conséquences des longues périodes de sécheresse et la hausse des températures sont clairement visibles sur les arbres. Avec moins de 570 mm de précipitations à fin septembre, 2020 se profile comme une année sèche.

Pour rendre compte de la gestion des arbres publics, un compteur du nombre d'arbres plantés et coupés ainsi que des compensations exigées depuis le début de l'année est consultable sur www.lausanne.ch/arbres-et-forets

La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture,
+41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 8 octobre 2020